

Fiche descriptive

Certificat : « Réaliser des interventions sociales par le jeu de clown dans le secteur médico-social et dans l'événementiel »

Modalités d'évaluation et d'organisation du Jury

Objectifs et contexte :

Le parcours de formation «acteur-clown intervenant social» débouche sur le certificat «*Réaliser des interventions sociales par le jeu du clown dans le secteur médico-social et en événementiel*». D'abord inscrite au Registre National des Certifications Professionnelles 2018 à 2021 puis au Registre Spécifique de 2022 à 2024, cette certification n'est plus à ce jour enregistrée dans les répertoires nationaux de France compétences mais donne toujours lieu à une attestation de compétences délivrée par le Bataclown.

Les compétences visées sont celles nécessaires pour intervenir de manière pertinente et efficiente dans divers champs de l'accompagnement en contextes médico-sociaux et en milieux socio-institutionnels. La valeur ajoutée attendue réside, d'une part, dans la dimension cathartique de la représentation clownesque et, d'autre part, dans l'ouverture au progrès offerte par la mise en jeu symbolique des situations observées.

Dans le secteur médico-social, cette pratique artistique s'est largement développée en particulier au sein d'établissements de soins tels que les Services hospitaliers, Établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (Ehpad), Institutions spécialisées pour personnes en situation de handicap, et en pédiatrie ... Dans tous les cas, elle est largement reconnue comme faisant partie d'une démarche thérapeutique non-médicamenteuse.

Dans le secteur événementiel et socio-institutionnel (organisations professionnelles, entreprises, associations, syndicats, institutions publiques, etc.), et plus généralement dans de nombreux secteurs de la société (milieu carcéral, culturel, scolaire, etc.), l'improvisation clownesque est aussi fortement sollicitée. Elle apporte aux participants une vision métaphorique des enjeux qui les concernent. Elle leur permet ainsi, non seulement d'éclairer et de nourrir leurs réflexions à travers des représentations ludiques et symboliques décalées, mais aussi d'ouvrir leur imaginaire à la découverte – parfois impromptue – de nouvelles perspectives.

Dans tous les cas, il s'agit pour le clown improvisateur de développer deux grandes qualités :

- qu'ils fassent preuve d'excellence dans leur qualité théâtrale (afin d'amener une dimension festive et de représentation symbolique)
- et en même temps de pertinence (percevoir les enjeux qui émergent d'une situation, les transposer dans une dramaturgie clownesque avec un traitement respectueux, positif et porteur de progrès pour la personne ou l'assemblée).

L'attestation de ces compétences délivrée par le Bataclown permet de garantir un savoir-faire fondé sur une pratique d'acteur-clown intervenant social encadrée par des connaissances théoriques, une charte éthique et une déontologie rigoureuse.

Compétences attestées :

Le référentiel de compétences du certificat du Bataclown (cf annexe) comprend 15 compétences pour :

- Analyser une demande et élaborer une proposition d'intervention sociale par le jeu de clown
- Préparer une intervention sociale par le jeu de clown dans un temps court
- Réaliser une intervention sociale par le jeu de clown
- Évaluer l'intervention sociale réalisée

Pré-requis à la participation à l'évaluation, modalités d'information du candidat :

Pour être évalué.e et prétendre au certificat du Bataclown, le ou la candidat.e suit l'ensemble du cursus de formation sauf dérogation de positionnement (cf Parcours de formation en annexe) et passe les épreuves telles que définies dans la présente fiche.

Au moment du choix d'une dominante entre le secteur médico-social ou événementiel (Clown niveau 7), le candidat est informé des modalités d'évaluation menant à la validation des compétences. Il remplit un formulaire de postulation.

En cas de candidat en situation de handicap, le référent handicap du Bataclown est saisi afin de prévoir les aménagements *ad hoc* pour rendre les épreuves accessibles, en accord avec le candidat.

Pour les épreuves A et B, il sera par exemple prévu :

- pour un candidat à mobilité réduite, le lieu d'intervention en situation réelle répondra aux normes d'accessibilité
- pour un candidat sourd ou malentendant, la contribution d'un interprète en langue des signes française. Dans ce cas, la durée des épreuves pourra être augmentée de 50% afin d'assurer une équité de traitement de tous les candidats.

Modalités d'évaluation :

1/ Les épreuves d'évaluation

Au cours de sa formation, le ou la candidat.e est mis.e, à plusieurs reprises, en situation réelle d'invention sociale. Il ou elle choisit **l'une de ses interventions** sur laquelle portera l'évaluation :

- de sa pratique de l'intervention
- de son analyse de pratique à chaud (débriefing oral de l'intervention)
- de son analyse de pratique à froid (rédaction d'une note écrite sur une intervention)

A. Pratique d'une intervention sociale

L'intervention sociale se déroule, selon la filière choisie par le ou la candidate, soit :

- En contexte médico-social : lors d'une visite en chambre ou en salon
- En contexte événementiel : lors d'une visite dans une organisation, d'une conférence ou d'une table ronde thématique et publique.

Durée : 10 minutes environ

B. Analyse de pratique à chaud (entretien oral)

A l'issue de l'intervention, le ou la candidate est amené.e à analyser à chaud oralement ses formateurs selon les points suivants :

- Identifier les enjeux de la situation sociale de l'intervention
- Présenter les choix qui ont été fait au niveau du traitement dramaturgique et de la mise en scène
- Décrire le déroulement de l'improvisation
- Evaluer la qualité de jeu de clown au regard de l'orientation « jouer avec ce qui est là » (événements imprévus)
- Eventuellement repérer des moments où le processus d'improvisation a failli et proposer une explication

Durée de l'entretien : 10 minutes environ

C. Analyse de pratique à froid : rédaction d'une note écrite

Le ou la candidat.e rédige une note écrite pour analyser, de façon plus complète et avec du recul, son intervention. Cette note, de 4 à 6 pages comprend 3 parties :

1. - la description de l'organisme commanditaire, le contexte et les enjeux de la situation d'intervention
2. - le contenu de l'improvisation réalisée et ses moments clés
3. - une évaluation argumentée de l'intervention sociale réalisée tant sur le plan de la qualité du jeu de clown que sur celui de sa pertinence par rapport aux enjeux, en indiquant des pistes d'amélioration, ainsi qu'une synthèse du bilan réalisé avec l'hôte.

Cette note doit être remise, par mail ou voie postale, au Bataclown au plus tard 2 semaines après la dernière session de formation.

2/ Les critères d'évaluation

Pour évaluer les épreuves, une grille d'évaluation critériée est renseignée par les formateurs et/ou un intervenant extérieur professionnel de l'intervention sociale par le jeu du clown. Les critères sont les suivants :

A/ L'intervention sociale réalisée

1. le costume et les objets choisis sont en cohérence avec la situation et/ou le projet de mise en scène
2. le contact avec le public est établi et le jeu suscite son intérêt (regards, attention, rires...)
3. l'improvisation clownesque s'adapte à la situation sociale
4. les réactions des personnes présentes sont prises en compte de manière adéquate
5. un point de vue créatif sur la situation rencontrée est mis en jeu
6. le personnage de clown est mis en situation et il investit des rôles selon les choix dramaturgiques

B/ l'analyse de pratique à chaud (entretien oral)

7. Les enjeux de la situations sociales sont clairement identifiés
8. Les choix du traitement dramaturgique et de la mise en scène sont explicités
9. Le déroulement de l'improvisation depuis l'entrée jusqu'à la sortie est mémorisé et les moments marquants sont repérés
10. Deux événements imprévus sont décrits et leur signification explicitée
11. L'autoévaluation de la qualité du jeu de clown et des difficultés rencontrées est faite avec lucidité et sans complaisance

C/ L'analyse à froid de la pratique à froid (note écrite) :

12. elle comporte chacune des 3 parties attendues
13. la description de l'organisme commanditaire et du contexte de l'intervention est précise
14. les enjeux et problématiques essentiels sont indiqués
15. les éléments clés de l'improvisation sont identifiés
16. les effets de l'intervention sociale sont décrits en intégrant le bilan réalisé avec l'hôte
17. la mise en relation entre la dramaturgie, la mise en scène et les enjeux et problématiques est explicitée : choix effectués avant l'intervention (le cas échéant), ajustements en cours d'improvisation
18. les moments où le processus d'improvisation a pu faillir sont repérés et au moins une explication est formulée
19. des pistes d'amélioration de l'intervention sociale sont formulées (si c'était à refaire...)

Attribution du certificat

Un jury se réunit au plus tard 2 mois après la dernière session de formation afin de délibérer.

1/ Composition du jury

Le jury est composé de trois membres n'ayant aucun lien de parenté avec le.a candidat.e :

- La direction du Bataclown (non formateur), en tant que président du jury
- Un responsable de formation
- Un formateur spécialisé en filière événementiel ou médico-sociale, praticien expérimenté du clown d'intervention sociale, sélectionné et habilité par le Bataclown sur CV et entretien pour une période de 5 ans.

Un guide du jury leur est remis. Il décrit les modalités d'évaluation menant au certificat.

2/ Délibération et seuil de délivrance

Lors de sa réunion de délibération, le Jury examine la grille d'évaluation du ou de la candidat.e sur chacune des épreuves. Pour attribuer le certificat, les trois épreuves (intervention, analyse à chaud, note écrite) sont prises en compte avec la même importance : la validation de 15 critères sur 19 est requise pour délivrer le certificat *Réaliser des interventions sociales par le jeu de clown dans le secteur médico-social et dans l'événementiel*.

En cas d'insuffisance, pour prendre sa décision, le Jury a la possibilité de consulter l'évaluation globale des stages C7, C8 et C10 de la filière ainsi que celle du C9 Découverte de l'autre filière, et plus largement le livret de formation individuel du candidat.

Le Jury consigne les résultats dans le procès-verbal de la délibération auquel sont joints les grilles d'évaluation critériées des candidats.

3/ Communication des résultats aux candidats

Les résultats sont communiqués aux candidats par mail au plus tard dans les trois semaines suivant la délibération du jury.

En cas de succès, le certificat est envoyé au candidat par mail. Il peut, sur demande du candidat, être envoyé par voie postale.

Une copie du certificat est conservée par le certificateur pour une durée de cinq ans après sa mise à disposition.

Les données personnelles du candidat sont protégées selon les modalités énoncées sur le site web du certificateur.

4/ Processus de rattrapage

Le président du jury archive le PV de délibération, et pour chacun des candidats.es :

- les grilles d'évaluation critériées
- la note écrite
- le livret de formation

et ce, pendant 2 ans. Le candidat peut demander à consulter son dossier.

En cas d'échec, le.a candidat.e est autorisé.e à se présenter à la session suivante de formation où il.elle pourra être à nouveau évalué.e.

Modalités de traitement des dysfonctionnements et de régulation des processus d'évaluation :

En cas de dysfonctionnement, le président de Jury peut être saisi à tout moment au cours de la session d'évaluation, ce qui lui permet de régler immédiatement le problème.

- Retard d'un candidat ou absence
En cas de retard ne permettant la mise en situation réelle dans de bonnes conditions ou en cas d'absence justifiée, l'évaluation de ce candidat est reportée automatiquement à la session suivante.
En cas d'absence injustifiée, la candidature sera considérée comme annulée. Le candidat devra faire une nouvelle demande de passage en jury d'évaluation.
- Absence d'un des deux membres de jury
Si le délai le permet, le président procède au remplacement de ce membre. Si non, il reporte la session et convoque à nouveau le jury.
- Erreur de traitement des données
Le président procède immédiatement aux corrections sur les documents du jury.

Évolution du certificat "Réaliser des interventions sociales par le jeu de clown dans le secteur médico-social et dans l'événementiel" :

Le conseil pédagogique du Bataclown est constitué des responsables de formation du Bataclown et des formateurs intervenant dans le cursus de formation préparant au certificat. Il examine les évolutions du contexte (besoins du marché, profil des candidats, etc.) et, si nécessaire, procède à des ajustements des compétences visées et des critères d'évaluation pour l'année suivante.

En annexe :

- Référentiel de compétences et d'évaluation
- Parcours de formation